

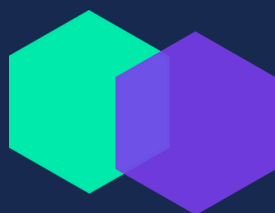
5. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES
SEMESTRIELLES
**DU 1^{ER} JANVIER AU
30 JUIN 2023**

SOMMAIRE

1.	Rapport d'activité semestriel	04
2.	États financiers semestriels	06
	Bilan consolidé	06
	Compte de résultat consolidé	07
	Tableau des flux de trésorerie	08
3.	Notes annexes aux comptes semestriels	09





**The
Blockchain
Group**
Be part of the future

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

Période du 1er janvier au 30 juin 2023



Rapport d'activité pour le 1er semestre 2023, clos au 30 Juin 2023

The Blockchain Group a déposé, le 24 novembre 2023, une demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal de commerce de Nanterre. L'objectif de cette procédure est d'évaluer toutes les solutions permettant, dans les meilleures conditions, de pérenniser l'activité, maintenir les emplois et apurer le passif, ainsi que de poursuivre le processus de recherche d'investisseurs dans le cadre d'un plan de redressement par voie de continuation.

Le Tribunal de commerce de Nanterre se prononcera sur cette demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire lors d'une audience qui se tiendra le 6 décembre 2023. Si le Tribunal de commerce fait droit à cette demande, l'exploitation de la Société se poursuivra pendant la période d'observation.

Compte tenu de l'incertitude concernant l'issue de la procédure de redressement judiciaire et des démarches entreprises par la Société, la suspension de la cotation des actions annoncée par communiqué de presse en date du 17 novembre 2023, est maintenue.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ne concerne que la Société et que les filiales opérationnelles du Groupe ne rentrent pas dans le périmètre de cette procédure spécifique.

Résultats semestriels 2023

The Blockchain Group communique sur une base consolidée, les comptes semestriels 2023 de la Société, étant précisé que ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes.

Il est précisé qu'aucun test de dépréciation, ni amortissement complémentaire n'a été réalisé au 30 juin 2023 sur les filiales de la Société, en ce compris Eniblock (qui recherche actuellement des financements complémentaires en fonds propres avant fin 2023 afin d'assurer sa continuité d'exploitation).

Données en Keuros	S12023	S1 2022	%variation 2022/2023
Chiffres d'affaires	10 654	11 264	-5,42%
Produits d'exploitation (dont CIR)	2 791	3 029	-7,86%
Total Production (Dont CIR)	13 445	14 293	-5,93%
EBIDTA retraité	-1 438	-1 949	-26,22%
Résultat d'exploitation	-3 210	-3 107	3,32%
Résultat Net	-6 515	-3 454	88,62%

Ces comptes reposent sur une hypothèse de continuité d'exploitation de la Société dont l'issue, dépendra de la procédure de redressement judiciaire dont l'ouverture a été demandée par la Société tel que précisé ci-avant.

Changement d'orientation du Groupe

Les comptes consolidés (non audités) du premier semestre 2023 reflètent le changement d'orientation stratégique de The Blockchain Group. Dans un contexte de marché défavorable, l'activité de prestation de service, hors Eniblock, se maintient sur le semestre.

Le Groupe a investi massivement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur le développement de différentes plates-formes ; investissements fortement réduits au cours du premier semestre 2023. Par conséquent, les produits d'exploitation baissent avec une production immobilisée à 1,37 M€ (contre 2,24 M€ sur la même période de l'an dernier, soit une diminution de 39%). La Société a également réduit ses coûts engagés au premier semestre 2023 (1,39 M€ d'économie entre S1 2022 et S1 2023) permettant de limiter légèrement la baisse de l'EBIDTA.

Les dotations aux amortissements augmentent pour s'établir à 1,59 M€ contre 0,84 M€ au premier semestre 2022.

Le Groupe a engagé un processus de restructuration ayant pour conséquence une augmentation des charges exceptionnelles et notamment des charges sur exercices antérieurs pour 2 M€, et la constitution d'une provision pour restructuration de 1,2 M€.

Poursuite du plan de restructuration du Groupe

Compte-tenu des résultats semestriels, la direction opérationnelle entend poursuivre son plan de restructuration du Groupe initié après l'été 2023 avec notamment une réduction substantielle des frais structurels (réduction de 2M€ attendue au niveau des fonctions support sur 12 mois glissants) et une renégociation de ses contrats fournisseurs.

Le Groupe a également initié un recentrage des filiales opérationnelles sur leur domaine de spécialisation avec, à date, de premiers résultats encourageants avec notamment la signature de près de 3 M€ de prise de nouvelles commandes depuis le mois de juillet 2023 (ONERA, CIG, Française des Jeux, Conseils Départementaux, ...). Par ailleurs, la synergie entre les équipes s'est également améliorée avec des projets communs à destination des clients.

Enfin, le Groupe étudie la possibilité de se séparer de certains actifs non-stratégiques.

Situation financière

Au 31 octobre 2023, le passif échu de la Société s'élevait à un montant de 1,87 M€ contre un actif disponible de 0,36 M€. Cette situation a conduit la Société à se placer sur la protection du Tribunal de commerce de Nanterre comme indiqué ci-avant.

Renouvellement de la gouvernance de la Société

En complément de son plan de restructuration et aux fins de permettre à la Société de poursuivre ses efforts de réorganisation, la gouvernance de la Société a été renouvelée partiellement. Ainsi, Monsieur Xavier LATIL, Président-Directeur Général a présenté au Conseil sa démission de ses fonctions lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 30 novembre 2023. Le Conseil d'administration de la Société a alors opté pour une dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société.

Ainsi, Monsieur Lionel RIGAUD (ancien Directeur Général Délégué) a été nommé Directeur Général de la Société et sera assisté, dans l'exécution de sa mission, par Monsieur Jean-Philippe CADADEPAX-SOULET, nommé en qualité de Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'administration de la Société a procédé à la cooptation de Monsieur Jean-François DESCAVES en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Xavier LATIL. Monsieur Jean-François DESCAVES a également été nommé Président du Conseil d'administration de la Société. Monsieur Jean-François DESCAVES est un professionnel des marchés financiers et a été le chef de file des investisseurs ayant souscrit à l'augmentation de capital de la Société réalisée au cours du mois d'août 2023.

BILAN CONSOLIDÉ

BILAN ACTIF en KEuros	Note	30/06/2023	31/12/2022	Variation	%
Actif Immobilisé		33 949	34 173	-224	-1%
Immobilisations incorporelles	5.1	33 199	33 109	91	0%
<i>Dont écart d'acquisition positif</i>	5.2	24 627	24 730	-103	0%
Immobilisations corporelles	5.3	371	742	-372	-50%
Immobilisations financières	5.4	379	322	56	17%
Titres mis en équivalence					
Actif Circulant		15 252	16 655	-1 403	-8%
Stocks et encours					
Clients et comptes rattachés	5.5	6 804	7 307	-503	-7%
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	7 954	8 327	-373	-4%
Valeurs mobilières de placement	5.8				
Disponibilités	5.8	494	1 020	-526	-52%
TOTAL DE L'ACTIF		49 201	50 828	-1 627	-3%

BILAN PASSIF en KEuros	Note	30/06/2023	31/12/2022	Variation	%
Capitaux propres (part du groupe)	5.9	21 265	26 718	-5 454	-20%
Capital social		2 334	2 305	29	1%
Primes		31 325	31 342	-18	0%
Réserves et résultat consolidés		-7 985	-2 600	-5 385	207%
Autres		-4 408	-4 329	-79	2%
Intérêts Minoritaires	5.9	7	564	-557	-99%
Provisions	5.12	2 370	90	2 280	2533%
<i>Dont écart d'acquisition négatif</i>					
Dettes		25 560	23 456	2 104	9%
Emprunt et dettes financières	5.13	4 715	5 940	-1 225	-21%
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	6 173	5 461	712	13%
Autres dettes et comptes de régularisation	5.15	14 672	12 054	2 618	22%
TOTAL PASSIF		49 201	50 828	-1 627	-3%

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT en KEuros	Note	30/06/2023 6 MOIS	30/06/2022 6 MOIS	31/12/2022 12 MOIS
Chiffre d'affaires	5.16	10 654	11 264	21 288
Autres produits d'exploitation	5.17	1 671	2 349	4 717
Achats consommés	5.18	-2 489	-3 411	-6 985
Charges de personnel	7	-9 905	-10 471	-21 118
Autres charges d'exploitation	5.18	-2 489	-2 360	-4 285
Impôts et taxes		-177	-256	-525
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-1 595	-841	-2 607
Résultat d'exploitation avant dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-4 330	-3 727	-9 515
Dotations aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition			-61	-61
Résultat d'exploitation après dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		-4 330	-3 788	-9 577
Charges et produits financiers	5.19	-166	-215	51
Charges et produits exceptionnels	5.20	-3 138	-131	610
Impôts sur les résultats	5.21	1 120	680	2 090
Résultat net des entités intégrées		-6 515	-3 420	-6 825
QP dans les résultats des entités mises en équivalence				
Résultat net de l'ensemble consolidé		-6 515	-3 420	-6 825
Intérêts minoritaires		1 120	646	1 804
Résultat net (Part du Groupe)		-5 396	-2 774	-5 021
Résultat par action en euros		-0,093	-0,067	-0,087
Résultat dilué par action en euros		-0,093	-0,045	0,087

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	30/06/2023	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés intégrées	-6 515	-6 825
Dotations aux amortissements et provisions	3 872	2 321
Reprises aux amortissements et provisions		
Plus et moins-values de cession nettes d'impôt	-447	25
Variation Impôts différés		57
Augmentation des intérêts courus	1	
Marge Brute Autofinancement	-3 090	-4 422
Variation des créances clients	201	
Variation des autres créances et comptes de régularisation	1 287	
Variation des dettes fournisseurs	728	
Variation des autres dettes et comptes de régularisation	3 221	
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	5 437	3 109
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 347	-1 313
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-1 374	
Acquisition d'immobilisations corporelles	-43	
Acquisition d'immobilisations financières	-50	
Acquisition d'immobilisations		-4 294
Variation de périmètre		-4 995
Variation nette des placements à court terme		13
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations	-1 467	-9 276
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		164
Flux liés aux cessions d'immobilisations	0	164
Trésorerie nette/ acquisitions et cessions de filiales	-180	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 647	-9 112
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	11	
Dividendes versés		6 313
Rachats nets d'actions propres		103
Variation des comptes courants	50	
Encaissements provenant des augmentations d'emprunts		233
Remboursement des emprunts	-198	-101
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-137	6 548
VARIATION DE TRESORERIE		
	563	-3 877
Incidence des variations de taux de change	-1	1
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-2 021	1 846
Correction de la trésorerie d'ouverture	-13	
TRESORERIE A LA CLOTURE	-1 472	-2 021
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités	494	1 020
Concours Bancaires Courants	-1 966	-3 042
Détail de la Trésorerie à la clôture	-1 472	-2 022
Augmentation de capital ENIBLOCK encaissée nette de frais	-180	
Détail des incidences de variation de périmètre	-180	

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au Capital Social de 2.304.570,52 euros
Siège social : Tour W, 102 terrasse Boieldieu – 92800 Puteaux
504 914 094 R.C.S NANTERRE

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

La période des comptes recouvre une durée de 6 mois allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2022. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie consolidés sont ceux de l'exercice 2022 qui était d'une durée de 12 mois ou des comptes semestriels clos le 30 juin 2022 qui était d'une durée de 6 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

Nous précisons que les comptes semestriels n'ont pas fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes.

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

THE BLOCKCHAIN GROUP est une Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2.333.041,36 € (soit 58 326 034 actions), dont le siège social : Tour W - 102, Terrasses Boieldieu - 92800 Puteaux 504 914 094 R.C.S. Nanterre. La société a été introduite en bourse le 28/06/2011, et elle est cotée sur le marché Euronext Growth (ALTBG ; Code ISIN : FR0011053636).

La direction de The Blockchain Group est organisée via un comité de direction, qui est composé, au 30 juin 2023, de (<https://www.theblockchain-group.com/blockchain-group/management-team>)

Xavier LATIL
Chairman & CEO



Peggy GERARD
Chief People Officer



Rodolphe CADIO
CFO & Board Member



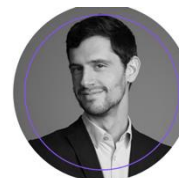
Vincent FERRAND
Managing Director S2M



Rose-Emmanuelles TATOLI
Managing Director Itaque



Charles KREMER
Managing Director
Eniblock & Board Member



Jean-Philippe CASADEPAX-SOULET
Managing Director iORGA Group &
Board Member



Lionel RIGAUD
Managing Director Trimane



The Blockchain Group est principalement composée des entités suivantes (cf. détail infra note 4)



PÔLE ESN - CONSEIL

PÔLE PLATEFORMES



iORGA



S2M - group
Services Data Software



BOUNTYSOURCE
powered by Blockchain Group



Entités Cotées



Business Unit

La société a été créée en 2008 et est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, The Blockchain Group est spécialisé dans les prestations de services dédiées à l'accompagnement des entreprises dans l'exploitation de technologies blockchain ainsi qu'à l'Édition de plateformes de « Blockchain as a service », via contrats en régie, des projets de développement ou par la souscription à notre offre Eniblock. Le Groupe propose de nombreux services comme des services de conseil (WEB2, DATA, WEB 3, ...) ainsi que des services technologiques.

Le Groupe s'appuie également sur des partenaires comme IRT SystemX et ses ressources internes pour accélérer le développement des projets blockchain et proposer une offre globale dans l'accompagnement stratégique, marketing, business et technologique des projets.

L'activité du groupe se répartit aujourd'hui entre les prestations de services technologiques et blockchain qui représente 95% du chiffre d'affaires de TBG et une activité issue des plateformes logicielles.

NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE – ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Continuité d'exploitation

Ces comptes reposent sur une hypothèse de continuité d'exploitation de la société TBG dont l'issue, dépendra de la procédure de redressement judiciaire dont l'ouverture a été demandée par la société TBG tel que précisé ci-avant. Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive : placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs, augmentations de capital, mise en place d'emprunts obligataires, ou obtention de financements publics.

A ce titre, Eniblock annonce avoir conclu un accord de financement avec le fonds d'investissement Atlas Capital Markets au terme duquel cet investisseur s'est engagé (au-travers de l'un des fonds dont il assure la gestion) à souscrire à une augmentation de capital de la Société pour un montant global d'environ 1,2 M€ ; cette opération en capital devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'utilisation de la 5ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 10 mars 2023 et selon les termes de cette résolution (et notamment avec application d'une décote limitée à 15% sur le prix par action nouvelle calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse de l'action Eniblock sur le marché Euronext Growth précédant la date d'émission). En complément, le groupe envisage de faire appel au marché avec une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscriptions dès à présent garantie jusqu'au 31 juillet 2023 par un des actionnaires pour un montant de 1 M€.

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

Gestion des risques

Le Groupe s'appuie notamment sur le cadre de référence de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) relatifs aux dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne publiés par l'AMF en 2010 et sur le guide sur l'information périodique des sociétés cotées (Doc 2016-05) de l'AMF.

Principes généraux de gestion des risques :

Les facteurs de risques identifiés, à ce jour, par la Société sont rappelés dans le paragraphe « gestion des risques » du rapport de gestion.

À ce jour, la Société a recensé les grandes familles de risques suivantes :

- **Risques juridiques**
- **Risques clients et fournisseurs**
- **Risques de marché**
- **Risques de liquidité**

Une revue de ces risques sera effectuée annuellement afin de mettre à jour ces derniers avec les personnes directement concernées. L'objectif de cette revue sera de formaliser la liste des actions à mettre en place pour maîtriser ces risques, ainsi que d'évaluer l'efficacité des actions mise en œuvre.

La gestion des risques et le contrôle interne sont gérés par différents acteurs en fonction de leur périmètre d'action. Les différents services ont pour objectifs de s'assurer notamment de la pertinence, de la fiabilité et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, ainsi que des procédures destinées à identifier et gérer les risques liés à son activité et à ses informations dont les comptables et financières. À la lumière de ses objectifs de croissance, le Groupe entend renforcer

ses procédures et systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Principes généraux de contrôle interne

La Société a adopté la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
- la fiabilité des informations financières ; et
- d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

La Société a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la Société seront atteints ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

La fonction comptable et financière est gérée en interne par une équipe composée de 5 personnes, avec le support de cabinets d'expertise comptable notamment pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, en France ainsi qu'à l'étranger.

Cette séparation des tâches, entre compétences internes et aide externe, est un élément clef du dispositif de contrôle interne du Groupe.

La réalisation de la paie et la revue fiscale sont également confiées à un expert-comptable.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

La probabilité d'occurrence est évaluée sur 3 niveaux, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

L'ampleur du risque représente l'impact de cet événement sur l'entreprise, s'il venait à advenir. Il est mesuré selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyenne ;
- élevée.

Tableau synthétique

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence du risque	Ampleur de l'impact du risque	Degré de criticité net du risque
Risques liés à l'activité de la Société			
la situation en Russie/Ukraine au regard du contexte géopolitique actuel	faible	faible	faible
Risques liés au modèle économique basé sur la technologie blockchain	Moyenne	Elevé	Elevé
Risques liés aux services proposés par la Société	Moyenne	Elevé	Elevé
Risques liés à la rapidité des évolutions technologiques	Moyenne	Moyen	Moyen
Risques liés à la protection de la propriété intellectuelle	Moyenne	Moyen	Moyen
Risques liés à l'environnement concurrentiel	Moyenne	Moyen	Moyen
Risques liés à la gestion de la croissance de l'activité la protection de la propriété intellectuelle	Faible	Moyen	Faible
Risques liés à la sécurité des données	Faible	Moyen	Faible
Risques financiers			
Risques liés à des besoins de financement complémentaires	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de liquidité	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dilution	Moyenne	Faible	Moyen
Risques liés à l'organisation de la Société et aux collaborateurs clés			
Risques liés au management et hommes-clés	Moyenne	Elevé	Moyen
Risques liés à la dépendance à The Blockchain Group	Faible	Moyen	Faible
Risques liés à l'environnement réglementaire			
Risques réglementaires	Moyenne	Elevé	Moyen

NOTE 3 : PRINCIPES ET MÉTHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes semestriels consolidés The Blockchain Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre et ont effectué un arrêté au 30 juin. Les comptes semestriels ont été établis à partir des comptes individuels au 30 juin 2023.

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes consolidés, mais elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes consolidés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Les comptes semestriels ont été établis en maintenant le principe de la continuité d'exploitation, compte tenu des actions engagées dans le cadre de la réorganisation opérationnelle du Groupe et de la restructuration financière qui s'en est découlée.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 30 juin 2023.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre est détaillé en note 4. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

Au cours du semestre, les variations de périmètre sont les suivantes :

- Sortie de la filiale THE BLOCKCHAIN GROUP IBERICA à effet au 01.01.2023.
- Diminution dans le pourcentage d'intérêt de la société ENIBLOCK. Une augmentation de capital, intégralement souscrite en juin 2023 et finalisée juridiquement en juillet 2023 a été traduite dans les comptes

consolidés au 30.06.2023. L'impact est de + 0.4 M€ sur le résultat.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

Note 3.1 Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Les frais des prestataires attribuables au développement de l'immobilisation,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement qui sont activés lors de la mise en service publique de nos plateformes par nos clients (i.e. générateur de chiffre d'affaires récurrents, via nos commissions facturées lors des échanges de flux de données) sont amortis à compter de cette mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation de 3 ans en fonction de la nature des projets.

Une analyse des différents développements est réalisée à chaque clôture, i.e. au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice, et en cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes ou d'une obsolescence constatée des développements (brique technique plus utilisée dans nos produits), un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan. De plus, si la durée d'utilité est indéterminée, les amortissements sont remplacés par un test de dépréciation réalisé au moins deux fois par exercice, d'après la méthode de l'actualisation des flux futurs. Sinon, ce test est mis en œuvre uniquement en cas d'indices de pertes de valeur.

Note 3.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêté des comptes.

Note 3.3 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette

méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur juste valeur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1^{er} exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est présumée à durée non limitée.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Ainsi lors de la clôture des comptes semestriels, aucun test de dépréciation ni amortissements complémentaires n'a été réalisé au 30/06/2023 sur les filiales dont Eniblock (qui recherche un financement complémentaire avant fin 2023 afin d'assurer sa continuité d'exploitation).

Note 3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)

Note 3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.7 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture.

Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur.

Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Note 3.9 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 30 juin 2023, les taux d'imposition utilisés s'élèvent à 25%.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Au 30 juin 2023, il a été décidé de garder la même valeur de déficits activés (la somme des déficits non activés s'élève quant à elle à 15 717 K€ au 31 décembre 2022).

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan.

Au 30 juin 2023, ce poste est de 950 k€ à l'actif.

Note 3.10 Subventions

Aucune subvention d'investissement n'a été reçue au cours du premier semestre 2023.

Note 3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane Groupe, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.
- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou à la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnel réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.12 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents.

Note 3.13 Résultat ramené à une action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

- Le résultat net – part du groupe de la période ;
- Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.14 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.23).

Les hypothèses prises pour leur calcul sont les suivantes (celles-ci étant inchangées par rapport au 31.12.2022) :

- Taux d'actualisation de 3,22%
- Turn over des salariés de 1%
- Evolution des rémunérations de 2%
- Taux de charges sociales de 45%

Note 3.15 Instruments financiers

Au 30 juin 2023, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.16 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise.
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.
- Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.
- Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidés du groupe dans le résultat financier.

Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

- Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.
- Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres consolidés du groupe au poste « Ecart de conversion ».

NOTE 4 : PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

IG : « Intégration globale »

Sociétés détenues par The Block Chain Group

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
The Block chain group	France	Mère	Mère	504914094	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
IORGA GROUP	France	100%	100%	844764183	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
YFC	France	100%	100%	491728168	08, rue Barthélémy Danjou,92 100 Boulogne	IG
TBG North America	Canada	100%	100%	1176736198	2220-800 - boulevard René-Levesque O Montréal H3B 1X9	IG
The blockchain land	France	100%	53,5%	844 764 183	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
TBG IBERICA	Espagne					IG
S2M DATA SERVICES	Espagne	100%	100%	B66904004	Carrer de Provença, 339,08037 Barcelona	IG
The block chain CSF	France	94%	94%	843 951 690	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
Eniblock	France	45,02%	50,62%	847 672 250	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
BF EUROPE	France	40%	40%	847 715 398	08, rue Barthélémy Danjou,92 100 Boulogne Billancourt	IG
Block Chain Group Innov	France	100%	100%	891 643 090	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG

Sous groupe détenu par Iorga Group

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Iorga Lyon	France	100%	100%	844557520	5-9, rue Juliette Récanier,69006 Lyon	IG
Itaque	France	100%	100%	844655712	60, chemin de Fontanille,84916 Avignon	IG

Sous groupe détenu par YFC

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
SHOPBOT PTY Ltd	Australie	100%	100%	ACN 120.561.033	Unit 1 575, Darling street Rozelle,NSW 2039	IG
SHOPBOT Inc	Canada	100%	100%	1164145360	200-79, Bvd René-Levesque,G1R5N5 QUEBEC	IG

Sous groupe détenu par TBG North America

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Blockchain lab	Canada	100%	100%		2220-800 - boulevard René-Levesque O Montréal H3B 1X9	IG
TBGNA Consulting	Canada	100%	100%	721586105	2900 - 550 Burrard Street	IG

Sous groupe détenu par TBG NA Consultig

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
BountySource	USA	100%	100%	46-1982433	427 N Tatnall Street # 40189,Wilmington, DE 19801-2230	IG

Sous groupe détenu par Iorga Group

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Iorga Lyon	France	100%	100%	844557520	5-9, rue Juliette Récanier,69006 Lyon	IG
Itaque	France	100%	100%	844655712	60, chemin de Fontanille,84916 Avignon	IG

Sous groupe détenu par Block chain innovation

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Trimaesys	France	100%	100%	500 665 633	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
DIP TEK	France	100%	100%	481 552 628	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG

Sous groupe détenu par Trimaesys

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Trimane	France	100%	100%	481 552 628	102 terrasse Boieldieu,92800 Puteaux	IG
Trimane Sud Ouest	France	100%	100%	802 735 779	2 avenue de l'Europe,31520 Ramonville-Saint-Agne	IG

Sous groupe détenu par S2M Data

Société	Pays	% contr.	% int.	Immatric	Siège social	Méthode d'intégrat.
Windmakers	Thaïlande	100%	100%	105 560 130 639	1, Glas Haus Building, P Floor, Room no, 01/Soi Sukhumvit 25, Sukhumvit road,	IG

THE BLOCKCHAIN GROUP

SOCIÉTÉ MÈRE

102 terrasse Boieldieu
Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 2.331.661,36€
Siren N° : 504 914 094

IORGA GROUP

FILIALE FRANÇAISE : 100%

102, Terrasse Boieldieu
Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 702
690,00 €
N° siren : 423 010 784
Pourcentage d'intérêts :
100 % Méthode :
Intégration globale
Entrée : le 1er janvier
2020

• IORGA LYON

FILIALE FRANÇAISE : 100%

5-9, rue Juliette Récanier
69006 Lyon
Capital social : 5 000,00 €
N° siren : 844 557 520 00021
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

• ITAQUE

FILIALE FRANÇAISE : 100%

60, chemin de Fontanille
BP91502
84916 Avignon
Capital social : 5 000,00 €
N° siret : 844 655 712 00017
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 1er janvier 2020

YFC

FILIALE FRANÇAISE : 100%

08, rue Barthélémy
Danjou Chez Reworld
Media
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 47 029,80 €
N° siren : 491 728 168
Pourcentage d'intérêts : 100
% Méthode : Intégration
globale Entrée : le 4 juillet
2012

• SHOPBOT PTY LTD

FILIALE AUSTRALIENNE : 100%

Unit 1 575, Darling street Rozelle
NSW 2039 - AUSTRALIE
Capital social : 100 AUD
N° immat : ACN 120.561.033
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

• SHOPBOT INC

FILIALE CANADIENNE : 100%

200-79, Bvd René-Levesque
G1R5N5 QUEBEC CANADA
Capital social : 100 CAD
N° immat : 1164145360
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 4 juillet 2012

THE BLOCKCHAIN NORTH AMERICA

FILIALE CANADIENNE : 100%
2220-800 boul. René-Lévesque
O
Montréal, Québec, H3B 1X9,
Canada
Capital social : CAD 10 000,00 €
N° immat : 1176736198
Pourcentage d'intérêts :
100 %
Méthode : Intégration
globale
Entrée : le 21 juillet 2021

BLOCKCHAIN LAB

FILIALE CANADIENNE : 100%
13075 rue Monseigneur-Cooke,
Quebec, Québec, G2A 3B4,
Canada
Capital social : CAD 10 000,00 €
N° siren : 1173560799
Pourcentage d'intérêts : 100 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 7 juillet 2021

TBGA CONSULTING

FILIALE CANADIENNE : 100%
550 Burrard Street, Suite 2900 Vancouver,
British Columbia, Canada
Capital social : CAD 510 000,00
N° immat : BC1366853
Pourcentage d'intérêts : 100 % Méthode :
Intégration globale Entrée : le 9 juin 2022

BOUNTY SOURCE INC.

FILIALE AMERICAINE : 100%
427 N Tatnall Street # 40189
Capital social : 1 279 003 USD
Ein Numner (US TIN) : 46-1982433
Pourcentage d'intérêts : 100,00% Méthode :
Intégration globale Entrée : le 1er juillet 2020

THE BLOCKCHAIN LAND

FILIALE FRANÇAISE : 51%
08, rue Barthélémy Danjou
Chez Reworld Media
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 2 000,00 €
N° siren : 844 764 183
Pourcentage d'intérêts : 51,00 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 13 août 2018

TBG CSF

FILIALE FRANÇAISE : 94%
102 terrasse Boieldieu Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 2 000,00 €
N° siren : 843 951 690
Pourcentage d'intérêts : 94,00 %
Méthode : Intégration globale

ENIBLOCK

FILIALE FRANÇAISE : 45,02%
Tour W – 102 Terrasses Boieldieu
92800 Puteaux
Capital social : 210 764,49 €
N° siren : 847 672 250
Pourcentage d'intérêts : 45,02 % Méthode : Intégration globale
Entrée : le 21 septembre 2018

BF EUROPE

FILIALE FRANÇAISE : 40%
08, rue Barthélémy Danjou
Chez Reworld Media
92 100 Boulogne Billancourt
Capital social : 3 370,00 €
N° siren : 847 715 398
Pourcentage d'intérêts : 40,00 %
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 02 janvier 2019

BLOCKCHAIN GROUP INNOVATION

FILIALE FRANÇAISE : 100%
102, Terrasse Boieldieu
Tour W
92800 Puteaux
Capital social : 11 198 865,00 €
N° siren : 891 643 090
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 02 décembre 2020

• TRIMAESYS

FILIALE FRANÇAISE : 100%
3 Place Royale
78100 Saint-Germain-en-Laye

Capital social : 300 000,00 €
N° siren : 500 665 633
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale Entrée : le 01 juillet 2021

• TRIMANE

FILIALE FRANÇAISE : 100%
3 Place Royale
78100 Saint-Germain-en-Laye

Capital social : 105 000,00 €
N° siren : 481 552 628
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale Entrée : le 01 juillet 2021

• TRIMANE SUD-OUEST

FILIALE FRANÇAISE : 100%
Immeuble Trident - Bâtiment A 2 avenue de l'Europe
31520 Ramonville-Saint-Agne
Capital social : 10 000,00 €
N° siren : 802 735 779
Pourcentage d'intérêts : 100%
Méthode : Intégration globale
Entrée : le 01 juillet 2021

NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
ECARTS D'ACQUISITION	30 831				-103		30 728
Frais d'établissement							
Frais de développement	7 154	648			434		8 236
Conc. brevets droits simil.	713	7			58	-1	776
Fonds commercial							
Autres Immob. incorporelles	3 376	719			-150	-2	3 944
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOB. INC	42 074	1 374			239	-3	43 684
AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
ECARTS D'ACQUISITION	6 102						6 102
Frais d'établissement							
Frais de développement	2 085	1 246					3 330
Conc. brevets droits simil.	139	60				0	199
Fonds commercial							
Autres Immob. incorporelles	640	213					854
Avances et acomptes							
TOTAL AMORT DEPR. INC.	8 966	1 519				0	10 485
IMMOB. INC. NETTES	33 109	-146			239	-2	33 199

Les logiciels sont principalement composés des développements R&D initiés depuis la création de la filiale technologique, ENIBLOCK.

Les autres immobilisations incorporelles comportent l'affectation d'une partie des écarts d'acquisition des sociétés S2M et TRIMANE pour une valeur brute de 2.233 K€.

Note 5.2 Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Ecarts d'acquisition (K€)	IORGA	S2M	ENIBLOCK	BOUNTY	YFC	TRIMANE	TOTAL
Ecart d'acquisition	2 893	4 319	1 834	120	6 102	15 564	30 832
Amortissements des écarts d'acquisitions					-6 102		-6 102
Total au 31/12/2022	2 893	4 319	1 834	120		15 564	24 730
Cession 5,60% Eniblock			-102				-102
Total au 30/06/2023	2 893	4 319	1 732	120		15 564	24 628

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
Terrains							
Constructions	54						54
Installations techniques,mat. et out	2	-2				0	
Autres Immob. corporelles	1 007	45	-11		-2	-1	1 039
Immob. en cours	346				-342	-5	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOB. CORP	1 409	43	-11		-343	-5	1 092

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
Terrains							
Constructions	46	1					47
Installations techniques,mat. et out	2	-1			-1	0	
Autres Immob. corporelles	619	73	-10		-7	0	675
Immob. en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL AMORT DEP. IMM. CORP	667	73	-10		-8	0	722
Dont Biens Pris en Leasing							
IMMOB. CORP. NETTES	742	-30	-1		-336	-5	371

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
Participations évaluées MEE							
Autres participations		10			-5	0	5
Créances rattachées à des participa							
Autres titres immobilisés							
Prêts	50						50
Autres immob. financières	272	40		-1	12	0	324
TOTAL IMMOB. FIN.	322	50		-1	7	0	379
IMMOB. FIN. NETTES	322	50		-1	7	0	379

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Les variations des valeurs brutes et des dépréciations s'analysent comme suit :

	30/06/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Clients et Comptes Ratt.	5 342	-26	5 315	7 307		7 307
Clients Factures à Etablir	1 489		1 489			
Clients douteux	746	-746		785	-785	
Total Clients	7 577	-773	6 804	8 093	-785	7 307

Les factures à établir étaient classées dans les créances clients en 2022.

Note 5.6 Autres créances et Comptes de régularisation

Les autres créances s'analysent comme suit :

	30/06/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Av. et Ac. versés/comm.	13		13	30		30
Personnel	6		6	2		2
Organismes sociaux	79		79	68		68
Créances fiscales (hors IS)	1 173		1 173	0		0
Créance Impôts Sociétés	377		377	2 188		2 188
TVA	2 688		2 688	3 270		3 270
Comptes Courant	9		9	-82		-82
Autres créances	1 269		1 269	560		560
Factor	922		922			
Fournisseurs	18		18			
Actif d'Impôt Différé	950		950	950		950
Charges con. d'avance	451		451	1 341		1 341
Total Autres Créances et Comptes. de Régul.	7 954		7 954	8 327		8 327

Les charges constatées d'avance correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.
Les créances « Factor » étaient classées dans les autres créances en 2022.

Note 5.7 Impôts différés actifs

En milliers d'€	30/06/2023	- 1 an	+ 1 an / - 5 ans
TOTAL	950		950

Les déficits fiscaux détenus par le groupe The Blockchain Group sont non activés.

Note 5.8 Trésorerie

	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs Mobilières		
Disponibilités	494	1 020
Trésorerie Active	494	1 020
Concours Bancaires	-1 966	-3 053
Trésorerie Passive	-1 966	-3 053
Trésorerie Nette	-1 472	-2 033

Note 5.9 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe) s'analyse comme suit :

	Capital	Primes	Réserves consolidées Groupe	Auto-contrôle	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion Groupe	Total Part du Groupe	Total Intérêts Mino.	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2021	1 988	28 876	3 305	-129	-516	-4 358	29 166		
Amort.2021 relations clients			-315				-315		
Aug capital dans TBG	317	2 466					2 783		
Actions propres				103			103		
Affectation résultat 12/2021			-516		516				
Résultat consolidé					-5 020		-5 020		
Ecart de conversion						28	28		
Autres			-29			1	-28		
Situation au 31/12/2022	2 305	31 342	2 445	-26	-5 020	-4 329	26 717	565	27 282
Affectation résultat 12/2022			-5 020		5 020				
Résultat consolidé 06/2023					-5 396		-5 396	-1 120	-6 515
Variation de périmètre								562	562
Ecarts de conversion						-79	-79		-79
Dividendes									
Opérations sur le capital	29	-18					11		11
Autres mouvements			-1	12	0		11		11
Situation au 30/06/2023	2 334	31 324	-2 575	-14	-5 396	-4 408	21 265	7	21 272

Les mouvements sur le poste capital social s'analysent comme suit :

	En €	Nombre d'action	Nominal(€)	Montant(€)
Situation clôture 31/12/2022		57 621 763	0,04	2 304 871
Variation			717 215	0,04
Situation clôture au 30/06/2023		58 338 978	0,04	2 333 559

Au 30 juin 2023 le capital de la société est constitué de 58.338.978 actions de valeur nominale 0.04 €. La société The Blockchain Group détient au 30 juin 2023, 87 994 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 307 758 titres, initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

Le nombre d'AGA en circulation au 30 juin 2023, pouvant donner accès au capital (1 AGA = 1 action ordinaire) était de 1 478 223 actions, représentant maximum 2,5 % du capital.

Note 5.10 Intérêts minoritaires

Conformément à l'article 252-1 de l'ANC, "lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entité consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entité consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée."

Dans le cas présent, et conformément à la réglementation en vigueur, les minoritaires des filiales de The Blockchain Group n'ayant pas pris d'engagement formel de combler les pertes, la part du résultat net imputable aux minoritaires a été reclassée en résultat groupe (pour la partie qui conduit à des intérêts minoritaires négatifs).

Note 5.11 Information financière réduite à une seule action

En €	2023	2022	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'action	58 309 037	57 621 763	40 233 278	30 758 771
Résultat net par action-part du groupe	-0,093	-0,087	-0,013	0,026
Nombre moyen d'action(avec dilution)	58 195 819	57 621 763	40 132 168	30 657 661
Résultat dilué par action	-0,093	-0,087	-0,013	0,024
Nbre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	58 338 978	57 621 763	49 707 784	30 657 661
Fonds propres par action(€)	0,365	0,464	0,587	0,025

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3).

Y compris le résultat – part du groupe de la période

Note 5.12 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 30 juin 2023 :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
Provisions pour risques	90	2 280					2 370
Provisions pour charges							
Ecart d'acquisition négatif							
Passif Impôt Différé							
Total des provisions	90	2 280					2 370

Les dotations aux provisions pour risques correspondent :

- Une provision pour restructuration (fermeture de filiales) de 1,2 millions d'euros
- une provision de 1 million d'euros pour couvrir des risques sociaux liés aux exercices passés.

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.13 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 30 juin 2023 :

DETTES FINANCIERES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	30/06/2023
Concours bancaires Courants	3 053	32	-1 119	0		0	1 966
Emprunts Obligataires							
Emprunts dettes Leasings							
Emprunts des Etab. De Credit	2 836		-198		1		2 639
Comptes Courants Associés (*)	40	96	-46	-3	14	-1	99
Interêts Courus / Emprunts	1	1			-1		1
Autres Emprunts	10						10
TOTAL DETTES FINANCIERES	5 940	128	-1 363	-3	14	-1	4 715

Les comptes courants créditeurs ont été reclassés des autres dettes vers les emprunts et dettes financières.

DETTES FINANCIERES	Total	< 1 an	1 à 5	> 5
Concours bancaires Courants	1 966	1 966		
Emprunts Obligataires				
Emprunts dettes Leasings				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 639	778	1 861	
Comptes Courants Associés	99		99	
Interêts Courus / Emprunts	1	0		
Autres Emprunts	10	10		
TOTAL DETTES FINANCIERES	4 715	2 754	1 960	

Note 5.14 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs	5 679	5 296
Fourn. Fact. Non Parv.	329	
Fournisseurs d'immob.	165	165
Total Fournisseurs	6 173	5 461

Le crédit vendeur de 165K€, présenté en autres dettes en 2022, a été présenté cette année dans les dettes fournisseurs d'immobilisation.

Note 5.15 Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2023	31/12/2022
Av et Acomp reçus	2	2
Clients	2	
Personnel	1 651	37
Organismes sociaux	3 241	4 243
TVA	4 796	4 129
Impôts sur les sociétés		-17
Autres dettes fiscales	295	592
Autres dettes	346	545
Dettes Affacturage	2 383	955
Produits Cons. d'avance	1 486	1 567
Ecart Conversion Passif	471	
Total des autres dettes	14 672	12 054

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.16 Répartition du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

En milliers d'€	The blockchain group	Eniblock	YFC+	Iorga group	Trimane, trimaey, TSO	Itaque	Bounty source	S2M Group	Groupe Juin 2023 (6 mois)	%
Advisory						1 452			1 452	13,6%
Conseil it				3 422	4 325		3		7 750	72,7%
Marketing			4					1 098	1 102	10,3%
Blockchain		351							351	3,3%
Total 30/06/2023	0	351	4	3 422	4 325	1 452	3	1 098	10 654	100%
Total 30/06/2022	77	879	85	3 471	4 230	1 383	50	1 089	11 264	100%
Total 31/12/22	96	1 050	16	7 145	8 150	2 414	93	2 326	21 288	100%

Note 5.17 Autres produits d'exploitation

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var.	%
Production stockée					
Production immobilisée (*)	1 367	2 242	4 563	-875	-39%
Subventions d'exploitation	104		0	104	
Reprises sur provisions	15		147	15	
Transfert de charges	65	73		-8	-11%
Gains de change /Créances & Dettes comm.	26			26	
Autres produits	93	34	7	59	175%
Total des Autres Produits	1 671	2 349	4 717	-678	-14%

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles.

Note 5.18 Charges d'exploitation, achats et charges externes

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var.	%
Reversement aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	2 489	3 411	6 985	-922	-27%
Total des achats consommés	2 489	3 411	6 985	-922	-13%
Loyers et charges locatives	685	604	1 323	81	13%
Entret. et réparations	51		72	51	
Primes d'assurance	43		81	43	
Rémunérations d'intermédiaires	715	375	1 418	340	91%
Transport de biens et transp.	0		10	0	
Déplacement / missions	149	223	450		
Frais de communication / marketing / RP	207	32	413	175	546%
Autres charges externes	636		325	636	
Opérations Intragroupes			20		
Autres charges de gestion courante	2	1 126	173	-1 124	-100%
Total des autres charges	2 489	2 360	4 285	203	5%

Note 5.19 Résultat financier

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var.	%
De participations			-1		
De valeurs mob/& créances d'actif immob.	1			1	
Autres intérêts et produits assimilés	34	52	22	-18	-34%
Reprises/prov. & dépréc.&transf. de char		12	12	-12	-100%
Différences positives de change	21		179	21	
Total des Produits Financiers	56	64	212	-8	-4%
Intérêts et charges assimilées	73	21	99	52	246%
Différences négatives de change	111	235	17	-124	-53%
Autres charges financières	38	23	46	15	66%
Total des Charges Financières	222	279	161	-57	-35%
Résultat Financier	-166	-215	51	49	95%

Note 5.20 Résultat exceptionnel

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var.	%
Sur opérations de gestion	69	16	39	53	331%
Sur opérations en capital	0	30	1 072	-30	-100%
Autres produits exceptionnels	0		37	0	
Total des Produits Exceptionnels	69	46	1 148	23	0,02
Sur opérations de gestion	1 345	28	210	1 317	4702%
Sur opérations en capital	-447	97	179	-544	-561%
Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.	2 280			2 280	
Autres charges exceptionnelles	30	52	149	-22	-42%
Total des Charges Exceptionnelles	3 207	177	538	3 030	5,631
Résultat Exceptionnel	-3 138	-131	610	-3 007	-493%

Les charges exceptionnelles de 1.345 K€ sont essentiellement liées (pour 1.011k€) à une opération de type « *Media for equity* » de la société BF EUROPE, souscrite en 2019 et soldée ce semestre.

Note 5.21 Charges d'impôts sur les bénéfices

Le poste Impôts sur les bénéfices, se décompose comme suit (un signe + signifie une charge et un signe - un produit) :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var.	%
Impôts dûs sur les bénéfices			-177		
Crédits d'impôts	-1 120	-737	-1 971	-383	52%
Impôts différés		57	57	-57	-100%
Total Impôts sur les bénéfices	-1 120	-680	-2 090	-440	21%

AUTRES INFORMATIONS

Note 5.22 Effectifs

Les effectifs au 30 juin 2023 s'élèvent à 264 (contre 263 au 31 décembre 2022), répartis comme suit :

Effectifs					
Société	Cadres	Prof. Interm.	Employés	Ouvriers	Total
TBG	12				12
TRIMANE	79				75
TSO	21				18
IORGA	72				73
DIPTEK	1				1
ENIBLOCK	23				23
ITAQUE	19				19
TBG North America	2				2
S2M	14				14
Windmaker	21				21
TOTAL 2023	264	0	0	0	264

Note 5.23 Engagements hors bilan

La société a procédé au 31 décembre 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite, compte tenu de la moyenne d'âge jeune de son effectif. Les calculs n'ont pas été actualisés au 30 juin 2023.

En milliers d'€	30/06/2023	31/12/2022
Engagements donnés	676	676
Avals, cautions, garanties – BPI		
Autres engagements donnés		
Personnel - Indemnités de fin de carrière	676	676
Engagements reçus	-	-
Avals, cautions, garanties		
Effets escomptés non échus		
Autres engagements reçus		

Note 5.24 Répartition des actifs et résultats par pôle d'activité.

Au 30 juin 2023 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre :

- la holding de financement (société mère TBG),
- le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty),
- Eniblock,
- le groupe Iorga (Iorga-Lyon et Itaque) et le Groupe Trimane

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acq	30/06/2023	31/12/2022
Advisory	147	291
Conseil it	-1 563	-5 612
Marketing	-451	-135
Blockchain	-1 862	-4 059
Activités annexes	-601	
Total Résultat d'exploitation avant DAP des écarts d'acquisition	-4 330	-9 515

CA	30/06/2023	31/12/2022
France	9 549	18 854
Hors France	1 105	2 434
Total	10 654	21 288

Le chiffre d'affaires hors de France sont représentées par les sociétés étrangères, Bounty Source, ShopBot Pty et S2M pour un montant de 1 105 K€.

NOTE 6 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Depuis l'arrêté des comptes semestriel au 30 juin 2023, des événements majeurs sont intervenus au sein du Groupe.

- Pour rappel ENIBLOCK a réalisé début Aout 2023 une levée de fond de 1,2 Millions d'Euros par voie d'augmentation de capital auprès d'Atlas.
- The Blockchain Group a réalisé fin Aout 2023 une levée de fond de 2,2 Millions d'Euros par voie d'augmentation de capital avec maintien du DPS.
- En aout 2023, un changement de gouvernance avec le départ du Directeur Financier
- La nomination de Jean-Philippe Casadepax-Soulet au poste d'administrateur, en remplacement de Charles Kremer, qui a démissionné de son mandat pour se concentrer sur la présidence et la stratégie d'ENIBLOCK
- La nomination de Lionel Rigaud en tant que Directeur Général Délégué
- La mise en place d'un plan de retour à la rentabilité et Le développement d'une nouvelle stratégie focalisée sur les sociétés opérationnelles.
- D'importantes difficultés de trésorerie au sein de la société holding THE BLOCKCHAIN GROUP.

Renouvellement de la gouvernance de la Société

En complément de son plan de restructuration et aux fins de permettre à la Société de poursuivre ses efforts de réorganisation, la gouvernance de la Société a été renouvelée partiellement. Ainsi, Monsieur Xavier LATIL, Président-Directeur Général a présenté au Conseil sa démission de ses fonctions lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 30 novembre 2023. Le Conseil d'administration de la Société a alors opté pour une dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société.

Ainsi, Monsieur Lionel RIGAUD (ancien Directeur Général Délégué) a été nommé Directeur Général de la Société et sera assisté, dans l'exécution de sa mission, par Monsieur Jean-Philippe CADADEPAX-SOULET, nommé en qualité de Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'administration de la Société a procédé à la cooptation de Monsieur Jean-François DESCAVES en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Xavier LATIL. Monsieur Jean-François DESCAVES a également été nommé Président du Conseil d'administration de la Société.

Développement des activités ESN

Le modèle d'ESN est la priorité du Groupe, soutenu par des contrats de longue durée avec des entreprises majeures, et qui lui apportent de la pérennité.

- La société Iorga a accentué sa dynamique commerciale, avec la signature de 7 nouveaux clients depuis le début de l'année 2023, dont le MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, STYLE & DESIGN GROUP, ou encore la FONDATION ABBÉ PIERRE. Les clients historiques continuent également de lui faire confiance, notamment ASTRA ZENECA, CITEO, ou le CIG de VERSAILLES.
- Le portefeuille clients de Trimane est sécurisé par le gain ou le renouvellement de contrat cadre (MIPH, ASP,...) et l'acquisition de nouveaux clients significatifs ce premier trimestre. L'illustration de cette dynamique commerciale est l'accord-cadre de 4 ans signé avec l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA) pour effectuer la Tierce Maintenance Applicative (TMA) du Système Décisionnel sur ses données de gestion. Le montant estimatif de la tranche ferme est de plus de 600K Euros.

Situation financière de la société Holding The Blockchain Group

The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG) (la « Société ») a procédé, le 24 novembre 2023, à une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Nanterre et sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

NOTE 7 - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

La Direction a défini une procédure visant à assurer, a minima chaque année, que les conventions précédemment qualifiées de conclues à des conditions « courantes et normales », et, à ce titre, écartées de la procédure applicable aux conventions dites « réglementées », conservent bien les caractéristiques permettant de leur conserver ce traitement.